Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Culture générale et expression

Session 2018 • Code sujet : **CULTGEN** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Le tatouage et les significations des marques corporelles** (1 question) **Page 3**

2. **Corps artificiel et nature humaine** (1 question) **Page 5**

3. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://btscprp.fr/assets/annales/bts-cprp/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2018/BTS CPRP - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2018 - 2-Sujet.pdf

1. Le tatouage et les significations des marques corporelles

Un corpus de quatre documents aborde le tatouage sous des angles historiques, sociaux, culturels et individuels. Il réunit un article de Daphné Bétard, un extrait de Philippe Pons, un entretien avec David Le Breton et un extrait de roman de François Garde.

Première partie

Question Synthèse. Rédigez une synthèse objective, concise et ordonnée des quatre documents du corpus portant sur le tatouage et les marques corporelles.

Problématique : comment le tatouage, marque durable du corps, exprime-t-il des identités et des appartenances qui varient selon les époques et les cultures ?

Plan détaillé : 1. Une pratique ancienne aux statuts sociaux changeants. 2. Une marque d’identité individuelle ou d’appartenance collective. 3. Une expérience personnelle, esthétique et parfois douloureuse.

Document	Auteur, nature et idée directrice	Procédés et apport
1	Daphné Bétard, article de presse, « Le tatouage dans la peau » (2014). Pratique millénaire, le tatouage a connu des fonctions et des statuts sociaux variés.	Repères historiques et géographiques, exemples sociaux, témoignages et opposition entre marginalité et banalisation.
2	Philippe Pons, extrait de l'ouvrage *Peau de brocart* (2000). Le tatouage traditionnel japonais manifeste surtout une appartenance collective, contrairement à la revendication individuelle souvent associée au tatouage occidental.	Comparaison culturelle, exemples de communautés, évocation du coût, de la douleur et du secret.
3	David Le Breton, entretien recueilli par Jeanne Ray pour *Causette* (2013). Tatouages et piercings permettent une appropriation du corps et une affirmation de soi.	Dialogue, oppositions entre « moi » et « nous », métaphores de la signature et du rite de passage.
4	François Garde, extrait de roman, *Ce qu'il advint du sauvage blanc* (2012). Les marques de Narcisse intriguent et révèlent un parcours singulier.	Dialogue et description détaillée des motifs, de leur réalisation et des réactions des spectateurs.
Confrontation par axes	**Histoire et statut social :** Bétard retrace le passage d'usages anciens à l'interdit, à la stigmatisation, à la contre-culture puis à la diffusion populaire. Pons souligne la marginalité persistante du tatouage traditionnel japonais. **Identité et appartenance :** Bétard et Le Breton montrent l'affirmation de soi et l'appropriation du corps. Pons nuance cette lecture : au Japon, le tatouage traditionnel signale surtout l'appartenance à un groupe. Chez Garde, les marques font parler le corps de Narcisse. **Expérience et apparence :** Bétard et Le Breton évoquent l'engagement durable, la douleur consentie et la transformation de soi. Pons insiste sur le coût, la douleur et le caractère secret du tatouage. Garde en souligne la réalisation minutieuse et l'effet spectaculaire.	La signification des marques dépend de l'époque, de la culture et du regard social.
Synthèse rédigée	Présent depuis des millénaires sur tous les continents, le tatouage a notamment eu des fonctions thérapeutiques, religieuses ou rituelles. Réintroduit en Occident par les marins, il a ensuite été associé à des groupes marginalisés, puis à la contre-culture. Sa diffusion dans la mode et les médias l'a aujourd'hui banalisé, tandis que le tatouage traditionnel japonais demeure lié à un monde marginal. Cette marque durable exprime une identité, mais sa signification varie selon les cultures. Dans les sociétés occidentales contemporaines, elle peut manifester l'appropriation du corps et la liberté individuelle. Au Japon, le tatouage traditionnel signale plutôt l'appartenance à une communauté et peut offrir un ancrage à des personnes isolées. Le tatouage constitue aussi une expérience personnelle et esthétique. Il engage le corps dans la durée et peut exiger une longue endurance à la douleur. Il marque parfois un moment important de la vie et modifie le rapport à soi comme au regard d'autrui. Le corps tatoué devient ainsi à la fois signe d'identité, marque d'appartenance et témoignage d'un vécu.	

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le tatouage, pratique ancienne aux significations variables, exprime une identité individuelle ou une appartenance collective et transforme durablement le rapport au corps.

2. Corps artificiel et nature humaine

La question invite à réfléchir aux transformations volontaires du corps à partir du thème « Corps naturel, corps artificiel ». Le candidat doit mobiliser le corpus sur le tatouage, ses lectures et ses connaissances personnelles pour construire une argumentation.

Deuxième partie

Question Écriture personnelle. Répondez de façon argumentée à la question : « Selon vous, rendre notre corps artificiel est-ce trahir notre nature ? » Appuyez-vous sur les documents du corpus, vos lectures et vos connaissances personnelles.

Introduction. Le corps naît naturellement, mais sa forme dépend aussi de la culture et des choix. Le modifier est-il trahir sa nature ou affirmer son identité ?

Le corpus montre qu'une transformation peut exprimer la liberté. Pour Le Breton, tatouages et piercings sont une « signature », parfois un rite de passage. Bétard rappelle que le tatouage traverse les siècles. Mais les marques imposées aux esclaves et prisonniers, évoquées par Bétard, transforment le corps en instrument de domination. Pons montre qu'au Japon le tatouage peut exprimer l'appartenance, mais aussi marginaliser. Garde fait des tatouages de Narcisse le récit muet de son vécu. *Frankenstein* de Mary Shelley rappelle la responsabilité liée à la création technique.

Conclusion. Transformer son corps n'est donc pas forcément une trahison : tout dépend du consentement et du respect d'autrui.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Transformer son corps n'est pas nécessairement trahir sa nature : le consentement, le respect des cultures et la responsabilité en déterminent les limites.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2018)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve de Culture générale et expression du BTS toutes spécialités, session 2018, code CULTGEN, dure quatre heures et n'indique aucun coefficient. Sur le thème « Corps naturel, corps artificiel », elle demande une synthèse de quatre documents sur le tatouage, puis une écriture personnelle. Elle évalue la compréhension, la confrontation des idées, l'organisation et l'argumentation écrite.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le tatouage peut exprimer une identité individuelle, une appartenance collective ou une transgression des normes sociales.
- La signification des marques corporelles varie selon les contextes historiques et culturels.
- Tatouages et piercings peuvent être vécus comme une réappropriation et une esthétisation du corps.
- La douleur consentie du tatouage peut symboliser un moment important ou un rite de passage.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour la synthèse, confrontez les idées des quatre documents au lieu de produire quatre résumés successifs.
- Gardez une démarche objective dans la synthèse et distinguez-la de votre opinion personnelle.
- Dans l'écriture personnelle, défendez une réponse argumentée à l'aide d'exemples pertinents.
- Respectez les deux parties et leurs points : synthèse sur 40 et écriture personnelle sur 20.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser la synthèse des quatre documents ?

Relevez les idées essentielles de chaque document, regroupez-les par axes communs, confrontez les points de vue puis rédigez un texte organisé. Évitez le commentaire personnel et la succession de résumés indépendants.

Q : Quelle distinction essentielle faire entre les significations du tatouage ?

Les documents montrent que le tatouage peut exprimer l'individualité et la différence en Occident, tandis qu'au Japon il peut signifier l'appartenance à un groupe. Ces usages dépendent du contexte culturel et social.

Q : Comment répartir son temps et comprendre le barème ?

L'épreuve dure quatre heures et attribue 40 points à la synthèse et 20 à l'écriture personnelle. Le sujet ne fixe pas de répartition horaire : prévoyez du temps pour lire, rédiger et relire les deux travaux.

Q : Quels critères de notation ou normes précises le sujet indique-t-il ?

Le sujet demande une synthèse objective, concise et ordonnée, puis une réponse personnelle argumentée fondée sur le corpus, les lectures et les connaissances. Il ne fournit pas de grille détaillée ni de critères chiffrés supplémentaires.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btscprp.fr/assets/annales/bts-cprp/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2018/BTS CPRP - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2018 - 2-Sujet.pdf

Ressources BTS Conception des Processus de Réalisation de Produits : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.